

PROGRAMME DE FORMATION

2022 - Bien-être au travail/ risque psychosociaux

Lieu de la formation : A distance

Durée : 2 jours

Nombre total d'heures de formation : 14

Date(s) : 07, 14 et 21 novembre, puis 12 décembre les matins

Tarif de la formation

325 € net de taxes

Pour demande de prise en charge de la formation auprès de l'OPCO :

- N° de Déclaration d'Activité : 76340953834
- N° SIRET : 83203963000039

Salariés de droit privé des organismes institutionnels du tourisme, n'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge auprès de l'AFDAS ! Sans convention de formation à jour dans l'espace Afdas, le CRTL au moment de la facturation, se verra dans l'obligation de facturer directement la structure.

Finalité

Réglementation, prévention et enjeux des risques psychosociaux. Bien clarifier la notion de RPS, le cadre légal et les facteurs de risques psychosociaux

Objectifs opérationnels

Connaître et reconnaître les facteurs de Risques Psycho Sociaux et de Qualité de Vie au Travail
Entrer dans une démarche systémique de traitement des sources des RPS
Autodiagnostiquer son entreprise
Elaborer un plan d'action avec les trois volets : prévention, protection, réparation

Public cible

Direction, responsable RH, CSE

Pré-requis

Etre intéressé par la thématique et disposer de temps pour le travail en intersession

Matériel stagiaire

Posséder un ordinateur avec une connexion internet stable, caméra et micro (test préalable)
Disposer d'un lieu calme pour participer aux différentes parties de la formation

Accessibilité : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Modalités d'accès : Inscription en ligne sur le site pro du CTRL Occitanie <https://pro.tourisme-occitanie.com/plateforme-de-services/programme-regional-de-formation-des-organismes-de-tourisme/>

Délai d'accès : Les formations du CTRL Occitanie sont accessibles de leur mise en ligne jusqu'à 15 jours avant la 1ère journée de formation (temps requis pour confirmation de la session et envoi des convocations). Passé ce délai, il est préférable de prendre contact avec le service formation pour s'enquérir des éventuelles places disponibles et des possibilités d'inscriptions en ligne. *Contacts : Sylvie Bonnefoy au 04 30 63 84 25 ou formation@crtoccitanie.fr*

Caractéristiques et modalités

- **Durée :** 2 jours
- **Nombre d'heures :** 14 heures
- **Dates :** 7 novembre matin, 14 novembre matin, 21 novembre matin, 12 décembre matin
- **Nombre de personnes minimum et maximum :** 6 - 10
- **Horaires :** de 9h00 à 12h30 et de 14h00-17h30
- **Lieu :** A distance
- **Code action :** 26041

Intervenants

Maren SCAPOL, MS formation

Chargée de développement des compétences à la FROT Sud de 2020 à 2021
Animation d'une première formation en distanciel pour la FROT Sud en 2021 avec un taux de satisfaction de 97% (Entretien professionnel)

Formations en RPS/ QVT depuis 2014 : Fonction publique Territoriale, tout métier confondu
- Airbus, plusieurs services, France et Allemagne (audit et formation)

Moyens mis à disposition et méthodes pédagogiques

- Moyens mis à disposition :

Plateforme de formation à distance

Outils numériques : quizz, sondages, metaplan, nuage de mots

Trame audit et plan d'action

Référentiels et outils techniques

Bilan sur l'atteinte des objectifs à chaud

- Méthodes pédagogiques : Formation Action

Méthodes actives : méthodes qui vont de la pratique à la théorie et rendent le participant acteur, voire auteur de son apprentissage

Méthodes participatives : méthodes et techniques qui font participer chacun, exemple travail en sous-groupe, retour d'expérience, brain-storming,

Analyse de pratiques et construction d'outils

Coaching à distance proactif en intersession et réactif en post-formation via mail et téléphone

• Suivi et évaluation

• **Suivi** : Feuille d'émargement (temps de connexion), captures écran, certificat de réalisation, Attestation individuelle de fin de formation.

• **Suivi post formation** : Coaching proactif en intersession Accompagnement sur demande post-formation

• Evaluation :

1. Questionnaire amont : Questionnaire préalable Google Forms

2. Evaluation à l'issue de la formation : Evaluation formative courte à la fin de chaque demi-journée Evaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation par quizz numérique avec correction

3. Evaluation à chaud : questionnaire en ligne transmis aux stagiaires par le CRTL à la fin de la formation afin de connaître la satisfaction sur la formation et l'intervenant.

4. Evaluation à froid : entre 3 et 6 mois, questionnaire transmis aux stagiaires et N+1 afin de mesurer l'utilité de la formation après un délais significatif et de possibles idées de projets à mener.

Programme

JOUR 1 : 7 novembre 9h00-12h30

Objectif 1 Connaître et reconnaître les facteurs de Risques Psycho Sociaux et de Qualité de Vie au Travail

- Définitions
- Statistiques françaises en évolution
- Cadre juridique :
- Évolution de la législation
- Responsabilité pénale et civile
- Causes et effets

JOUR 2 : 14 novembre 9h00-12h30

Objectif 1 Connaître et reconnaître les facteurs de Risques Psycho Sociaux et de Qualité de Vie au Travail

- Facteurs, processus et impacts au niveau individuel et collectif :
- 6 catégories de facteurs de risque
- Modèle de Job-strain
- Modèle de Sigriest
- Action des facteurs psycho-sociaux sur le salarié
- Le syndrome d'adaptation
- Impacts sur la santé individuelle, sur l'entreprise et sur les coûts engendrés
- Acteurs, méthodes et solutions :
- Le manager, un acteur clé

JOUR 3 : 21 novembre 9h00-12h30

Objectif 2 Entrer dans une démarche systémique de traitement des sources des RPS

- Prévenir, évaluer et agir :
- DUERP
- Identifier et analyser
- Élimination des risques
- Protection des salariés
- Réparation des conséquences

Objectif 3 Autodiagnostiquer son entreprise

- Evaluation interne

Objectif 4 Elaborer un plan d'action avec les trois volets : prévention, protection, réparation

- Elaboration d'un plan d'action

• JOUR 4 : 12 décembre 9h00-12h30

Objectif 4 Elaborer un plan d'action avec les trois volets : prévention, protection, réparation

- Retour d'expériences et perfectionnement des outils et démarches